

bre de maisons, mais la mise à exécution d'un tel plan nous permettrait de former de meilleurs citoyens. Nos gens auraient un intérêt dans la localité qu'ils habitent et nous verrions diminuer nos ennuis du fait du passage de nos familles canadiennes d'une région dans une autre. Il y aurait moins de déménagements si ces gens étaient propriétaires de leurs habitations. Nous ne devrions rien épargner pour encourager la construction d'habitations et créer ainsi des groupes plus considérables de propriétaires.

Ce comité devrait aussi s'occuper, d'une manière générale, des questions d'hygiène. Le comité compte un grand nombre de médecins et je n'ai aucun doute que cette question y sera discutée de façon intelligente. D'habitude, les centres urbains sont desservis par un bon nombre de médecins, tandis que les districts ruraux peuvent difficilement obtenir tous les soins médicaux dont les citoyens ont besoin. Il arrive assez souvent dans les régions habitées par des pêcheurs,—et probablement aussi dans les centres agricoles,—qu'un homme ayant un revenu de \$500 à \$600 par année soit obligé de payer de \$15 à \$25 pour faire venir un médecin dans un cas de maladie. Ce n'est pas satisfaisant dans un pays comme le Canada. Nous devrions adopter des mesures d'hygiène qui assureront de plus amples services médicaux dans les districts ruraux.

L'éducation devrait être l'objet de l'attention de tout le pays au lieu d'être laissée entièrement à l'initiative des provinces. Je sais bien que les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord en font une question du ressort des provinces, mais le comité pourrait étudier la question et émettre des vœux, tendant à assurer à toutes les provinces des normes d'éducation semblables. On a aussi laissé entendre dans plusieurs milieux que le comité devrait s'occuper de la question des amusements. Cette question se rattache de près à celle de tout programme concernant la santé publique. Nous devrions également exploiter davantage nos ressources naturelles, mais comme on a discuté assez longuement cette question je n'y reviendrai pas davantage.

Le comité ferait bien de reprendre ce document presque oublié, le rapport Sirois, et d'en étudier les propositions. Ce rapport semble avoir été mis de côté et je n'en ai pas entendu parler depuis un an. Je propose aussi que le comité étudie un rapport préparé par feu William O'Connor, fonctionnaire légiste du Sénat, traitant des avantages de l'Acte constitutionnel et de ses rapports avec les différentes provinces. Ce rapport contient une foule de renseignements précieux.

On a mentionné l'autre jour la question des relations commerciales. Bien que le Canada,

[M. Isnor.]

en raison de son étendue, ne puisse réclamer une place bien importante dans le commerce international, il serait de la compétence du comité d'étudier les possibilités de commerce international. Un certain nombre d'industries ont été établies dans Ontario et Québec et nous devrions nous efforcer d'établir un commerce plus considérable avec d'autres pays.

Comme l'a fait remarquer l'honorable député de Broadview (M. Church), je traiterai brièvement de cette question d'un point de vue local. Je suis de la Nouvelle-Ecosse, plus particulièrement de ce grand port oriental qu'est Halifax. Je me rappelle, comme vous sans doute, monsieur l'Orateur, le rôle important qu'a joué Halifax durant la dernière guerre. Je comprends comme vous le rôle important qu'Halifax joue en ce moment dans le rassemblement de navires pour transporter les approvisionnements outre-mer. Je me demande si immédiatement après la guerre, Halifax deviendra de nouveau le port oublié de la côte de l'Atlantique. Si nous établissons des rapports commerciaux avec d'autres pays et que nous mettons à profit le grand développement industriel qui s'est produit dans Québec et Ontario, j'espère que le comité sera en mesure de suggérer clairement au Gouvernement des moyens propices à l'utilisation complète de nos ports de mer sur l'Atlantique comme sur le Pacifique au lieu de tolérer que d'importantes exportations passent par les ports américains au lieu de partir des ports canadiens de l'Atlantique. Je ne tiens pas à insister davantage, car je connais l'importance de conserver nos relations amicales. Néanmoins, pour notre propre protection nous devons veiller à en tirer le profit qui nous revient.

J'ai déjà fait allusion à l'industrie des pêcheries. Le cultivateur de l'ouest est bien protégé en ce sens qu'il est représenté par de grandes et puissantes associations qui peuvent défendre sa cause et grâce auxquelles presque toujours il a reçu l'aide voulue. Mais les pêcheurs ne sont pas si fortement groupés et je souhaite que le comité trouve des moyens de leur venir en aide. Je sais que le ministre actuel des Pêcheries (M. Bertrand) partage cet avis et accueillera toute recommandation du comité destinée à faire progresser cette grande industrie de nos côtes. Je proposerai donc au ministre et au comité qu'ils aident aux pêcheurs à se procurer des engins de pêche et à se perfectionner dans la prise, le traitement et la mise sur le marché du poisson. Ce sont là des propositions concrètes et j'espère que le ministre et le comité les prendront en considération afin de venir en aide aux pêcheurs de nos littoraux.

J'aurais aimé parler du contrôle des finances, mais j'aurai peut-être l'occasion, lors de la discussion sur le budget, de dire ce que je